



## FIÈVRES

**FIÈVRE ÉPHÉMÈRE, FIÈVRE SYNOQUE, FIÈVRE INTERMITTENTE, FIÈVRE PERNICIEUSE** : purgatifs et vomitifs; boissons acidules et délayantes; préparations quinquiques. Opiacés pour favoriser la sueur; toniques; digitale; fraxinine; berbérís. Arsenic; eucalyptus; sel marin à haute dose; révulsifs énergiques; réchauffer les malades; hydrothérapie; en cas de **FIÈVRE PERNICIEUSE**, injections sous-cutanées de bromhydrate neutre de quinine; changement de climat. — **FIÈVRE JAUNE** : ventouses scarifiées au creux épigastrique; vomitifs, astringents, matico, monesia ratanhia, cachou, cannelle, bistorte, perchlorure de fer; toniques, stimulants, antispasmodiques. Quinine. — **FIÈVRE PUERPÉRALE** : sangsue à l'hypogastre; saignées; cataplasmes et onctions mercurielles belladonnées; ipéca au début; sulfate de quinine; quinquina; opiacés; chloral; purgatifs, chloroforme en inhalations. Régime lacté. — **FIÈVRE TYPHOÏDE** : au début, émétique, purgatifs. Potions toniques et stimulantes; spiritueux; acide phénique, salicylate de soude; sulfate de quinine; antispasmodiques. Combattre les complications; soins extrêmes de propreté, changement de lit pour la nuit. Lavements et douches anales; lotions froides aromatiques; bains (Brandt). Lait, bouillon, vin. Dans la convalescence, viande crue ou en poudre; gelée de viande; vins toniques; ferrugineux. — **FIÈVRES ÉRUPTIVES** (Rougeole, Varicelle), subérine, purgatifs légers. — **FIÈVRES PALUDÉENNES**.

1349. — LIMONADE DU D<sup>r</sup> COLLIS, au citrate de magnésie. Le citrate de magnésie est, d'après le rapport de l'Académie de Médecine, l'un des purgatifs le plus agréable et le plus commode que l'on puisse rencontrer; d'après les termes mêmes du rapporteur, son action est : « cito, tuto et jucunde. »

1350. — SEL DE SEDLITZ GRANULÉ CHANTEAUD.

1351. — VOMITIF DESLAURIERS, à base d'ipécacuanha. (Voir § 952.)

1352. — CAPSULINES DU D<sup>r</sup> BERTHAL. Chaque capsule renferme exactement dix centigrammes de sulfate de quinine.

1353. — **QUINQUINA GRANULÉ DE VELPRY.**  
(Voir § 25.)

1354. — **ÉLIXIR TONIFÉBRIFUGE DE DESLAURIERS**, au quinquina et au café, renfermant les principes actifs de 1 gr. 20 de quinquina jaune et de 60 centigr. de café par cuillerée à bouche.

1355. — **PILULES CRONIER** : Iodure de fer et quinine. Médicament très actif et d'une efficacité certaine, à la seule condition qu'il soit bien préparé, c'est-à-dire stable, les pilules Cronier sont absolument inaltérables et insipides. Elles jouissent des propriétés de l'iodure de fer et possèdent l'efficacité des préparations ferrugineuses et de quinquina, dont elles n'ont pas les inconvénients. Ce sel a été préconisé par le professeur Bouchardat.

Dose : 2 à 8 par jour, selon l'âge.

1356. — **PILULES ANTI - NÉVRALGIQUES DE DESLAURIERS.** (Voir § 1990.)

1357. — **PILULES ET PRISES DE SULFATE DE QUININE DU D<sup>r</sup> FRANCEY.** L'addition d'une faible quantité de pepsine au sulfate de quinine pur, le fait tolérer par les estomacs les plus délicats. Chaque prise et chaque pilule renferment dix centigrammes du sulfate de quinine pur et deux centigrammes de pepsine, digérant mille fois son poids de fibrine.

1358. — **QUINOÏDINE DURIEZ** (dragées de). Alcaloïde dont l'usage même prolongé n'occasionne ni céphalalgies, ni troubles des fonctions digestives. Son action est plus lente, mais plus durable que celle de la quinine; aussi, si elle ne peut la remplacer pour les accès pernicioeux, elle lui est au contraire préférée dans les fièvres à accès quotidiens, les fièvres quartes, la cachexie paludéenne, et c'est principalement contre les récidives des fièvres intermittentes et les névralgies rebelles qu'elle obtient ses plus beaux succès. On la

prescrit aux mêmes doses que la quinine ; son prix est beaucoup moins élevé.

Les dragées de quinoïdine Duriez dissimulent complètement l'amertume des principes du quinquina. Chaque dragée contient dix centigrammes de quinoïdine pure.

Consulter : *Bulletin de l'Académie de Médecine*, année 1878, page 509 ; année 1879, page 974.

*Union médicale*, année 1878, n<sup>os</sup> 140, 142, 143, 145.

*Bulletin général de thérapeutique*, année 1881, page 347.

(Voir § 199.)

**1359. — SALICYLATE DE QUININE DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL.** Le salicylate de quinine jouit comme le sulfate des mêmes propriétés fébrifuges ; il a sur lui l'avantage de n'avoir pas d'amertume prononcée, ce qui permet de le prendre dans un peu d'eau sucrée ou dans un peu de lait. Le salicylate de quinine est livré en prises contenant chacune 10 centigrammes de salicylate et 90 centigrammes de sucre ; son action est plus sûre que celle du sulfate de quinine et plus prompte, en raison même de sa solubilité ; il présente en outre, de plus que le sulfate de quinine, toutes les propriétés antiseptiques de l'acide salicylique.

Dose : Même dose que le sulfate de quinine.

**1360. — ÉLIXIR DE COLOMBO DE GIGON.**

(Voir § 848.)

**1361. — THÉOBROME KINA-AUPÉE :** cacao et écorces d'oranges amères. (Voir § 852.)

**1362. — DRAGÉES DU D<sup>r</sup> AKAR :** Protoiodure de fer et manne.

Dose : 2 à 6 par jour, aux principaux repas.

**1363. — SIROP DU D<sup>r</sup> FROBERT,** à la digitale.

(Voir § 771.)

1364. — **SIROP DE FRAXININE MANDET.**  
(Voir § 1992.)

1365. — **BERBÉRIS MOULIN.** Solution de l'extrait hydroalcoolique. Après les expériences publiques concluantes faites en 1863, par le professeur **Piorry**, dans sa clinique de la Charité, et le rapport favorable présenté à l'Académie de Médecine en 1865, par le **D<sup>r</sup> Roger**, rapporteur, s'exprimant ainsi : « *Après de nombreux essais en France et en Algérie sur les fièvres intermittentes et paludéennes, le Berbéris Moulin convient dans tous les cas où le sulfate de quinine est employé, sans jamais produire de troubles cérébraux ; il agit rapidement contre les engorgements de la rate et du foie et même des poumons...* » il convient donc de placer cette ingénieuse préparation au premier rang des fébrifuges.

Dose : 1 à 2 cuillerées à bouche le soir en se couchant et le matin à jeun. Dans les accès bien déterminés, 2 cuillerées 2 heures avant l'accès.

1366. — **ÉLATINE DU D<sup>r</sup> BOUIN.** Analeptique, reconstituante et antimiasmatique. Fortifie tout l'organisme.  
(Voir §§ 54 et 629.)

1367. — **ÉLIXIR ALIMENTAIRE DUCRO.** (Voir § 175.)

1368. — **ÉLIXIR CATILLON : Peptone.**

1369. — **PEPTONE DEFRESNE.** Nourrit et soutient les fébricitants. (Voir § 77.)

1370. — **PRODUITS ALIMENTAIRES DE E. MORIDE,** lauréat de l'Institut. (Voir § 182.)

1371. — **QUINA PONTOIS.** L'action du Quina Pontois, à base de quinquina Calisaya titré et d'écorces d'oranges amères, est éminemment spécifique dans le traitement des fièvres intermittentes.

En effet, le préparateur du Quina Pontois, se basant sur

cette considération que l'alcool tient en dissolution tous les principes essentiels du quinquina, a composé une liqueur alcoolique où ces mêmes principes se trouvent représentés et dosés de telle sorte que chaque cuillerée de cet élixir contient un certain nombre de centigrammes parfaitement déterminés de tous les alcoïdes du quinquina.

La thérapeutique peut donc, en prescrivant le **Quina Pontois**, compter sur un médicament de composition stable et d'action uniforme, que l'écorce d'oranges amères vient renforcer encore de ses propriétés toniques et anti-nerveuses.

1372. — **VIN AUGUET**, toni-réparateur au quina, coca, écorces d'oranges amères et vieux vin d'Espagne.

Le quinquina calisaya, qui entre dans la composition du **Vin Auguet**, est le spécifique par excellence des fièvres intermittentes.

La coca et les écorces d'oranges amères complètent, par leurs propriétés toniques et nutritives, l'action spéciale du quinquina. Car il faut toujours avoir à l'esprit le conseil que donne le regretté **Trousseau**, dans son *Traité de Clinique médicale*, lorsqu'il recommande aux praticiens d'alimenter les fébricitants : « *Il importe avant tout, dit-il, de soutenir l'économie dans sa lutte contre les maladies aussi longues qui tendent à l'épuiser.* »

Le **Vin Auguet**, à la dose de 3 à 4 verres par jour pour les adultes et de 3 à 4 cuillerées à dessert pour les enfants, peut donc être employé avec succès contre les fièvres de toute nature et principalement les fièvres intermittentes.

1373. — **CHOCOLAT G<sup>o</sup> HAYEM**, au quinquina. Le quinquina est journellement prescrit dans le traitement des fièvres puerpérales comme anti-putride, fébrifuge et tonique. Il importe au médecin que la composition de cette précieuse écorce soit toujours identique. Or, le quinquina calisaya qui sert à la préparation du **chocolat Hayem** est rigoureusement

titré et contient 30 grammes d'alcaloïdes par kilogramme. Chaque déjeuner renferme 1 gramme de poudre de quinquina et par conséquent 3 centigrammes d'alcaloïdes. Cette préparation met donc entre les mains du praticien un succédané du sulfate de quinine qui en offre tous les avantages et qui n'en a pas les inconvénients, c'est-à-dire le défaut très grave de provoquer quelquefois une vive inflammation de la muqueuse gastrique. En outre, comme dans les affections puerpérales, les malades ont besoin d'un régime doucement réparateur, le chocolat Hayem au quinquina, pris à doses modérées, remplira parfaitement le rôle de traitement.

1374. — PILULES BLANCARD. Proto-iodure de fer.

1375. — PILULES BLAUD. Carbonate de fer.

1376. — PILULES VALLET. Proto-carbonate de fer.

1377. — CAPSULINES DU D<sup>r</sup> BERTHAL : sulfate de quinine scrupuleusement dosé à dix centigrammes par capsule.

1378. — CHLORAL LIMOUSIN.

1379. — ANTI-ÉPIDÉMIQUE BRAVAIS (anti-microbe). Les belles et décisives expériences de M. Pasteur ont nettement démontré les relations étroites qui existent entre les affections dites contagieuses ou infectieuses et les fermentations morbides qui envahissent telle ou telle partie de notre organisme. L'agent microscopique dont l'existence est pour ainsi dire la raison d'être de ces mêmes fermentations, a pris le nom de **microbe**. Aujourd'hui, les physiologistes qui recherchent les causes premières de toutes les maladies et principalement des affections transmissibles, se proposent d'isoler le ferment, c'est-à-dire le microbe spécial à chaque cas pathologique, pour l'atténuer et le supprimer même, à l'aide des procédés de vaccination qu'a indiqués M. Pasteur.

Dans les conditions ordinaires de l'existence, les microbes qui pénètrent de toutes parts dans notre économie n'y laissent pas de traces bien profondes, eu égard à une sorte de tolérance qui résulte de leur acclimatation dans nos tissus. Mais, par suite d'un déplacement, d'une modification hygiénique, ou d'un brusque changement de température, les conditions de la vie ordinaire se trouvent profondément troublées, les microbes de telle ou telle affection transmissible peuvent porter immédiatement atteinte à l'existence.

C'est alors, soit pour prévenir le mal, soit pour l'arrêter, que la médication due aux recherches de **M. Bravais** devient un auxiliaire utile de la thérapeutique. Les granules de son **anti-épidémique**, administrés à l'intérieur, dégagent lentement du **sulfure de magnésium**, qui en est la base principale, l'acide sulfhydrique, le toxique immédiat de tous les parasites et de tous les ferments. Cette action physiologique s'augmente encore des propriétés toniques de la **cocaïne** et de la **caféine**, autres substances qui entrent dans la composition de l'**anti-épidémique Bravais**, et qui maintiennent la transpiration en favorisant l'élimination du **microbe**, tout en s'opposant à la formation rapide de l'**urée**, ce produit toxique de la désassimilation de la musculine.

1380. — **PHÉNOL DU D<sup>r</sup> LEBER**, salicylé.  
(Voir § 1905.)

1381. — **SALICYLATE DE BISMUTH DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL**. (Voir § 1133.)

1382. — **VIN DU D<sup>r</sup> DUBORJAL**, quina et quassia.  
Dose : Un verre à madère avant les repas.  
(Voir § 40.)

1383. — **VIN TANNIQUE DE BAGNOLS-SAINT-JEAN**.

1384. — **VIN DU D<sup>r</sup> DUMONTEL**, pepsine et diastase.  
(Voir § 51.)

1385. — **MUSCULINE GUICHON.** Pendant la convalescence. (Voir § 178.)

1386. — **SUBÉRINE BROCHARD.** A la fin de la rougeole, de la varicelle et de la plupart des éruptions bénignes, il se produit une desquamation de l'épiderme accompagnée très souvent de démangeaisons. Pour les atténuer et remédier en même temps à cet inconvénient en aidant à revivifier les tissus, la thérapeutique prescrit l'emploi du lycopode et de l'amidon. L'amidon du commerce a souvent une réaction acide, et le lycopode, quoiqu'il saupoudre mieux les parties affectées que l'amidon, est un médicament sans la moindre valeur. La **Subérine**, au contraire, poudre impalpable retirée de l'expansion subéreuse du chêne-liège, doit à la résine et au tannin que l'analyse a découverts dans sa composition, des propriétés siccatives et astringentes qui l'ont fait adopter par le **D<sup>r</sup> Brochard** dans la médecine des enfants.

1387. — **LIMONADE ROGÉ,** au citrate de magnésie.

1388. — **POUDRE LAXATIVE DE VICHY.** (Formule du **D<sup>r</sup> Souligoux.**) (Voir § 807.)

1389. — **CHOCOLAT G<sup>ve</sup> HAYEM,** au quinquina ferrugineux. L'emploi du **chocolat G<sup>ve</sup> Hayem**, au quinquina, dans le traitement des fièvres paludéennes, répond à une double indication. Le **quinquina Calisaya** qui sert à sa fabrication étant dosé à 30 grammes d'alcaloïdes par kilogramme, il en résulte que chaque déjeuner contient un gramme de **quinquina** et par conséquent trois centigrammes d'alcaloïdes. On sait, du reste, l'action spécifique du **quinquina** et de ses sels contre les fièvres en général et surtout contre la fièvre paludéenne. Cette dernière prend quelquefois un tel développement que le malade en est réduit à cet état de débilitation qu'on appelle **cachexie paludéenne**. Les principes nutritifs particuliers au chocolat, c'est-à-dire le sucre et le cacao ajoutent leurs propriétés reconstituantes à l'action fébrifuge du quinquina.



## FOIE (AFFECTIONS DU)

**ICTÈRE** : limonade sulfurique et autres. Lait. Purgatifs salins; nitrate de potasse; berbérís, préparations quíniqúes; glace contre les vomissements; antispasmodiques; en cas d'empoisonnement par le phosphore, térébenthine et alcool. Médication ferrugineuse. — **CONGESTION DU FOIE** : révulsifs; purgatifs salins; pilules bleues; diurétiques; laxatifs. Diète lactée; s'abstenir d'alcooliques. Eaux minérales. — **HÉPATITE AIGUE** : saignées; révulsifs et cataplasmes; calomel; ipéca. — **HÉPATITE CHRONIQUE** : révulsifs, pilules bleues; drastiques; toniques. — **CIRRHOSE ATROPHIQUE** : diète lactée; s'abstenir de tout alcoolique et excitant; purgatifs salins; diurétiques; drastiques; digitale et digitaline; toniques et ferrugineux; ponction. — **CIRRHOSE HYPERTROPHIQUE** : même traitement que pour la congestion. — **DÉGÉNÉRESCENCE AMYLOÏDE** : combattre la cause. — **CANCER DU FOIE** : diète lactée; eau de Miers — **KYSTES HYDATIQUES** : iodure de potassium; acupuncture; galvanopuncture; ponction et aspiration; ouverture par la méthode de Récamier; injections iodées.

1390. — **ÉLIXIR TONIQUE ANTIGLAIREUX DU D<sup>r</sup> GUILLIÉ**. Lorsqu'il y a excès de sécrétions bilieuses, ou mieux, dès les premiers symptômes, il est bon de prescrire l'usage de l'Élixir tonique antiglaireux de Guillié, les purgatifs végétaux conviennent mieux dans ces cas que les purgatifs salins. (Pour doses et mode d'emploi Voir § 804.)

1391. — **EXTRAIT DE TAMARIN DU D<sup>r</sup> DE BRUG**. (Voir § 805.)

1392. — **PILULES DIVINES F. MARTIN DE NANTES**. (Voir § 808.)

1393. — **PILULES PURGATIVES H. BOSREDON** (d'Orléans). La modification apportée par le préparateur dans la composition des pilules purgatives du *Codex*, modifie l'action drastique des composants. (Voir § 810.)

1394. — **PODOPHYLLE COUSY.** Trousseau, le premier a préconisé la résine de *podophyllum pellatum*; depuis 10 ans, c'est-à-dire depuis l'introduction des pilules de podophylle Cousy dans la thérapeutique et les travaux de Constantin Paul, Marchand, etc., ce médicament s'est popularisé en France; c'est un moyen sûr de combattre la constipation habituelle; il peut être employé chez les femmes enceintes et n'occasionne jamais d'accidents.

DOSES ET MODE D'EMPLOI : Les pilules de podophylle Cousy sont dosées à 1 centigramme, 2 pilules tous les soirs en se couchant, jusqu'à obtention d'une selle normale; se présenter à la garde-robe tous les jours à la même heure.

1395. — **THÉ DES ALPES DE RECH.** (Voir § 816.)

1396. — **THÉ PURGATIF BLAIZE PÈRE.** (Voir § 817.)

1397. — **VÉRITABLES GRAINS DE SANTÉ DU D<sup>r</sup> FRANCK.** (Voir § 818.)

1398. — **BERBÉRIS MOULIN.** (Voir § 1365.)

1399. — **SALICYLATE DE QUININE DE SCHLUMBERGER ET CERCKEL.** (Voir § 1359.)

1400. — **FER AUPÉE,** phospho-lactate de fer et de chaux soluble. (Voir § 216.)

1401. — **FER BRAVAIS.** (Voir § 217.)

1402. — **FER QUÉVENNE,** fer réduit par l'hydrogène.

1403. — **PILULES BLANCARD :** Protoiodure de fer.

1404. — **PILULES BLAUD :** Carbonate de fer.

1405. — **PILULES VALLET :** Protocarbonate de fer.

1406. — **COTON IODÉ DE J. THOMAS.**

1407. — **OUATE IODÉE HUGOT** (Révulsif instantané). L'ouate iodée Hugot contient 15 0/0 d'iode, tandis que la préparation du Codex n'en renferme que 8 0/0; le praticien, en obtenant la révulsion instantanée qu'il désire, peut à son gré en modifier les effets, et arriver même à la vésication. (Voir § 2377.)

1408. — **PAPIER DU D' ALIX**, au piment royal de Ceylan. Dans tous les cas où une dérivation énergique est nécessaire, le **Papier Alix** est indiqué; son action est intermédiaire entre le sinapisme dont l'effet est rapide mais fugace, et le vésicatoire dont l'énergie ne convient qu'à certains cas. Le **Papier Alix** n'offre aucun danger dans son emploi, composé d'une masse emplastique dans laquelle est incorporé l'**extrait éthéré de piment**, il n'occasionne ni douleurs ni démangeaisons, mais seulement de la chaleur et une vive rougeur, n'ayant aucun des inconvénients du thapsia ou de l'huile de croton.

1409. — **PAPIER RIGOLLOT**. (Voir § 789 et 1833.)

1410. — **TOPIQUE LAFAY**, vésicant inaltérable, principe actif dosé. (Voir § 481.)

1411. — **TOPIQUE BERTRAND**. (Voir § 1833.)

1412. — **SIROP DU D' BECQUET**, aux stigmates de maïs. Dans les pays où l'on cultive le maïs, l'infusion des stigmates est un remède populaire contre les affections de la vessie; depuis quelques années, le **D' Becquet** l'a introduit en thérapeutique, et l'a préconisé sous le nom de **sirop du D' Becquet**; la base de ce sirop est l'extrait de stigmates; l'action thérapeutique est par conséquent constante, ce qu'on ne saurait obtenir avec l'infusion plus ou moins concentrée qui varie dans sa composition. Les stigmates de maïs, et principalement le **Sirop du D' Becquet**, constituent un diurétique puissant et inoffensif dans les affections du cœur, l'albuminurie et tous les cas dans lesquels la digitale et tous les autres diurétiques sont mal supportés; dans les

affections de la vessie, diathèse urique, cystite, c'est un calmant spécial dont l'action est certaine.

Dose : Deux à trois cuillerées de Sirop du D<sup>r</sup> Becquet dans un verre d'eau ou de tisane.

1413. — SIROP ET PILULES DE SCILLITINE MANDET. (Voir § 1663.)

1414. — VIN DU D<sup>r</sup> BARBOT. Le Vin antihydrique du D<sup>r</sup> Barbot est à base d'acétate de potasse, et d'après le professeur Bouchardat, « cet énergique diurétique est spécialement ordonné dans l'hydropisie, l'ictère et les engorgements des viscères abdominaux. »

Dorvault le recommande « tout spécialement en boissons, en potions », dans les mêmes cas.

Son effet salutaire a été constaté dans le traitement des diverses affections du foie, chroniques ou aiguës.

MODE D'EMPLOI : De une à six cuillerées à potage par jour, dans l'intervalle des repas, soit toujours au moins une heure avant ou après.

Le Vin du D<sup>r</sup> Barbot peut être employé pur, mais il est préférable de diluer chaque dose dans un demi-verre d'eau sucrée, ou mieux encore dans un peu de tisane diurétique.

1415. — EAUX MINÉRALES DE CRANSAC (Aveyron). Eaux sulfatées calciques froides.

1416. — EAUX MINÉRALES DE CHATEL-GUYON GUBLER (Puy-de-Dôme), chloro-magnésiennes. Eminemment désobstruantes du foie et de tout le système de la veine-porte, elles réussissent parfaitement toutes les fois qu'il est nécessaire de pousser à l'évacuation de calculs et de rétablir le cours normal de la bile. Leur action stimulante constitue un effet diurétique constant.

Dose : De 2 à 5 verres par jour.

1417. — EAUX MINÉRALES DE MIERS (Lot). Eaux sulfatées sodiques froides, laxatives et purgatives.

**1418. — EAUX MINÉRALES DE VALS (Ardèche).  
L'Amélie, la Perle, la Victoire.**

**Perle et Victoire** : premier degré de minéralisation alcaline. **Amélie** : deuxième degré de minéralisation alcaline.

Très gazeuses et très agréables, ces eaux minérales du bassin de **Vals** rendent d'importants services à la thérapeutique, dans le traitement des affections du foie et de l'appareil digestif (dyspepsies, gastralgies, etc).

**1419. — EAUX MINÉRALES ET BOUES DE SAINT-AMAND (Nord). Eaux sulfatées calciques (21°). Boues sulfatées.**

**1420. — EAUX MINÉRALES DE VICHY (Allier). Eaux bicarbonatées sodiques (14° à 44°).**

**1421. — SEL DE VICHY OU DE VALS, DE CHANTEAUD DE VENDOME. (Voir § 30.)**

**1422. — GRANULES DE DIGITALINE DE HOMOLLE ET QUÉVENNE.**

**1423. — GRANULES DE DIGITALE DE LABÉLONYE.**

**1424. — SIROP DU D<sup>r</sup> FROBERT, à la digitale.**  
(Voir § 98.)

**1425. — BOLDO-VERNE et ELIXIR DE BOLDO-VERNE :**  
Le **Boldo** est depuis longtemps employé au Chili, contre l'hépatite des pays chauds. Il a été prescrit avec succès en France dans plusieurs cas d'hépatites chroniques contractées en Afrique. **Gübler** l'a expérimenté dans l'ictère spasmodique, et en a obtenu des résultats remarquables, principalement par la rapidité de ses effets thérapeutiques. Dans la colique hépatique, il est nettement indiqué, de même que dans la congestion du foie, l'hypertrophie, la lithiase biliaire, comme le démontrent les observations médicales adressées à **M. Verne**, ainsi que les expériences journallement faites dans les hôpitaux de Paris et de Vichy.

Doses : **Boldo-Verne**, gouttes concentrées : 30 à 60 gouttes par jour à chaque repas, à doses progressives de quatre en quatre jours (chaque flacon contient un compte-gouttes).

**Élixir de Boldo-Verne** : Quatre cuillerées à café par jour au dessert, à chaque repas et matin et soir.

1426. — **QUASSINE FRÉMINT** (pilules à à 0,02).  
(Voir § 1169.)

1427. — **QUINA-QUASSIA RABOT**.

1428. — **VIN DE COCA DU PÉROU DE J<sup>B</sup> BAIN**.

1429. — **LA PANCRÉATINE DEFRESNE** vient assurer la digestion toujours languissante et assure également l'assimilation des corps gras. (Pour doses, Voir § 1202.)

1430. — **APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX DE GAIFFE**.  
Excitateurs. — Révulseurs. — Aiguilles à électro-puncture.  
— Trocarts pour cautérisation tubulaire. — Excitateurs concentriques. (Voir § 2388.)

1431. — **APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX FLEXIBLES DE PULVERMACHER**. (Voir § 1996.)

1432. — **SIROP DE BROMURE DE POTASSIUM, DE H<sup>R</sup> MURE**.

1433. — **SIROP DE BROMURE DE POTASSIUM DE PENNÈS**.





## FURONCLES

Voir d'abord s'il n'existe pas de diabète. — Traitement externe : cataplasmes ; goudron, salicol, coaltar saponiné ; teinture d'iode ; onguent napolitain, simple ou belladonné ; **sparadrap de Vigo** ; bains locaux ou généraux ; incisions si c'est nécessaire. — Traitement interne : boissons amères ; **arsenicaux** ; **iodiques** ; **iodure de fer** ; **huile de foie de morue** ; **eaux minérales**.

1434. — **CATAPLASME UNIVERSEL** au fucus perlé, dit **cataplasme à la minute**. L'usage continu de **cataplasmes** pour la maturation rapide des **furuncles**, cloux, tournioles et autres petits abcès plus désagréables que dangereux, exige, au lieu et place de la farine de lin, dont les inconvénients ne sont plus à compter, un topique d'une application aussi simple que facile, que l'on appelle : le **cataplasme à la minute**. Un fragment de cette toile chargée des principes mucilagineux du lichen d'Islande est à peine dans l'eau chaude qu'il se gonfle et se transforme ainsi en un **cataplasme** souple, léger, et parfaitement homogène, qu'une feuille de baudruche tient en place, en lui conservant sa température.

1435. — **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** (Cataplasmes arrosés de). (Voir § 123.)

1436. — **SALICOL DUSAULE**. Lavages et pansements au salicol Dusaule. (Voir § 751.)

1437. — Boire de l'eau de **GOUDRON FREYSSINGE** contre la diathèse furonculeuse. (Voir § 633.)

1438. — **GRANULES LECOCQ** : arséniate de fer à un

milligramme. Chaque granule Lecocq, exactement dosé par un procédé mécanique, contient un milligramme de principe actif. Le praticien peut donc compter sur un dosage précis. (Voir § 160.)

1439. — **GRANULES LECOCQ** : arséniate de manganèse à un milligramme. (Voir § 160.)

1440. — **PILULES DU D' PATRIS** : protoiodure de fer et quassine. Chaque pilule renferme exactement cinq centigrammes de protoiodure de fer et un milligramme de quassine. (Voir § 733.)

1441. — **EAUX MINÉRALES D'ESCADAS** (Pyrénées-Orientales). Eaux sulfurées, sodiques (19° à 43°).

1442. — **EAUX MINÉRALES D'ESCOULOUBRE** (Ariège). Eaux sulfurées sodiques. (23° à 58°.)

